

**FORUM 2006 de l'OCDE**  
**ÉQUIBRER LA GLOBALISATION**  
22-23 mai 2006, Paris

**Réaliser les promesses des pays d'Europe du sud-est**

**Gerlando Genuardi**, Vice-Président, Banque européenne d'investissement

Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à remercier les organisateurs de cette réunion - de me donner l'occasion de vous faire part de mes réflexions sur un sujet qui me tient à cœur... car il s'agit d'une région qui fait partie du continent européen mais qui – pour des raisons bien connues – ne fait pas encore partie intégrante des structures européennes. Plus encore, il s'agit d'une région sans laquelle l'intégration européenne aurait du mal être achevée en termes géographiques mais aussi en termes économiques, politiques et de sécurité publique. D'une certaine manière – la région constitue – encore – le morceau « manquant » du puzzle de la carte européenne. Je parle bien sûr des Balkans Occidentaux, car les autres pays de la Péninsule sont déjà, ou sont en passe de devenir, membres à part entière de l'Union européenne.

L'Europe et ses institutions sont bien conscients de l'intérêt mutuel d'un effort particulier. La Banque européenne, l'institution financière de l'Europe, s'inscrit pleinement dans cette politique d'intégration des Balkans et reste convaincue qu'un appui renforcé des efforts entrepris par les pays de la région demeure nécessaire. Elle joue donc un rôle – que je pense important – à travers une activité en plein développement dans les pays concernés.

Mais, avant de vous parler plus en détails du rôle de la Banque et de son activité dans les Balkans, permettez-moi de vous faire part de certaines réflexions sur quelques points pertinents qui définissent le cadre dans lequel se développe notre activité – mais aussi l'activité des autres institutions financières internationales ou bilatérales ainsi que du secteur privé.

La région des Balkans représente un champ géopolitique d'intérêt majeur pour l'Europe. Les pays de la région, pays avec une histoire tourmentée pour une grande partie du siècle dernier, sont entrés dans le 21<sup>e</sup> siècle avec un espoir fort de rapprochement progressif avec l'Occident et avec l'Europe en particulier. Il demeure que ce rapprochement est moins rapide que pour l'Europe Centrale, sans doute le résultat néfaste des conflits en Yougoslavie et de quelques hésitations des structures démocratiques, mais aussi la conséquence des difficultés rencontrées dans la mise en place des réformes économiques. Qu'il soit explicable ou non, ce retard affiché traduit les questions qui surgissent quant aux perspectives de ces pays, quant à leur avenir.

Permettez-moi d'être optimiste, en vous rappelant, d'abord, les travaux du Conseil européen de Thessalonique en juin 2003. Les relations avec les Balkans Occidentaux figurant parmi les priorités claires du programme de la Présidence grecque de l'Union, leur intégration européenne a occupé une place importante dans les délibérations des Chefs d'État et de gouvernements qui ont affirmé que « les pays des Balkans Occidentaux

deviendront partie intégrante de l'Union européenne une fois satisfaits les critères établis ». Ces critères, correspondant aux critères établis lors de la décision d'intégration des pays de l'Europe Centrale et Orientale, indiquent clairement que la rapidité de progression vers cet objectif dépend des pays-mêmes de la région.

Il est vrai que les Balkans occidentaux ont connu des avancées significatives depuis le milieu des années quatre-vingt-dix. La phase de reconstruction et de stabilisation qui a suivi le conflit en ex-Yougoslavie vient de se terminer, les pays sont engagés dans un processus de transition démocratique et de développement. Malgré les progrès réalisés, la stabilité de cette région demeure fragile. Les réformes sont ralenties par l'héritage du passé: problèmes structurels immenses, situation économique et sociale difficile, instabilité politique, etc. Leur intégration dans les structures européennes ne peut se faire que si les structures des pays concernés demeurent plus stables, et plus démocratiques. Le paradoxe est – s'il s'agit vraiment d'un paradoxe - que la clé de la stabilité pour les Balkans est précisément leur perspective européenne. Le rapport de la Commission Internationale pour les Balkans, la Commission Amato du nom de son Président, a soulevé, d'une manière claire et incontestable, les dangers qui pourraient surgir si l'Europe ne donnait pas une perspective d'adhésion claire à ces pays. La déclaration faite par les membres européens de cette Commission le 9 mai dernier, Jour de l'Europe, réitère et renforce l'appel à l'attention que la région nécessite.

Au même moment, l'Europe elle-même hésite entre la rapidité d'action et la consolidation de l'Europe des 25, bientôt des 27. L'ombre du référendum franco-hollandais pèse sur les nouveaux candidats et se reflète dans le rapport adopté par le Parlement européen sur la stratégie pour l'élargissement présenté par la Commission. Bien qu'accueillant avec satisfaction le lancement des réformes en Turquie, en Croatie et dans tous les pays des Balkans occidentaux, le Parlement de Strasbourg partage l'accent mis par l'Exécutif de l'Union sur la nécessité de définir des critères clairs et objectifs pour chaque phase du processus d'adhésion et de poursuivre les négociations seulement dans le cas où « toutes les conditions auraient été satisfaites ». Les eurodéputés ont en effet réaffirmé la nécessité pour les États candidats et les autres Pays des Balkans occidentaux de s'engager à respecter sans condition, les principes fondamentaux de liberté, démocratie, respect des droits de l'Homme et de l'État de droit. La capacité d'absorption de l'Union « reste une des conditions pour l'adhésion de nouveaux pays.

Regagnons notre optimisme. Le travail se poursuit et son succès, qui serait le succès des pays de la région, impose une coopération étroite entre tous les acteurs concernés. Les accords de stabilisation et d'association servent précisément cet objectif en posant clairement le cadre pour une action bien concertée, bien ciblée. Comme je l'ai dit précédemment, la Banque européenne d'investissement est prête, et elle le fait déjà, à appuyer cet effort en mettant son expertise et son financement au service de la région.

Mesdames, Messieurs,

Fondée par le Traité de Rome, la BEI a depuis son origine pour objectif premier de financer des projets d'investissement qui contribuent à la réalisation des objectifs politiques de l'Union. Il s'agit en premier lieu de renforcer ce que le Traité appelle la « cohésion économique et sociale », ce qui justifie la priorité donnée par la B.E.I. aux projets situés dans les régions en retard ou en déclin ; il s'agit également de soutenir des projets comportant un intérêt commun des États membres, tels que les réseaux trans-européens

et la protection de l'environnement ; il s'agit enfin de contribuer à certaines politiques et objectifs spécifiques, tels que la promotion de l'innovation.

La mission première de la B.E.I. et, donc, l'essentiel de ses activités demeurent à l'intérieur de l'Union élargie. Néanmoins, son activité à l'extérieur de l'Union est en croissance – en volume, en qualité et en variétés d'opérations – sur base de mandats qui lui sont confiés par traité ou par décision du Conseil.

En effet, les États membres ont, de longue date, confié à la BEI des mandats spécifiques venant appuyer des actions extérieures de l'Union. A cet égard, le mandat le plus important a été celui de participer au financement des investissements des pays candidats d'Europe Centrale et Orientale pour les aider à rattraper leur retard et à mettre en oeuvre l'« acquis communautaire ». Ce mandat a également permis à la Banque d'intervenir dans les pays des Balkans et, depuis la fin des conflits, d'intensifier et de diversifier ses interventions.

Initialement, au vu la situation d'une région qui sortait d'une période tragique, il a été décidé que, pour être efficace, le soutien économique et social devait être assuré de façon coordonnée à l'échelle régionale. La Banque a donc travaillé dans le cadre des efforts communs déployés au titre du Pacte de Stabilité et en coopération avec d'autres IFIs. Elle a ainsi complété le rôle de la Commission européenne en apportant un appui prioritaire à la région, sous la forme d'aides d'urgence et de soutien à la reconstruction. Dans ce cadre, la Banque a également développé une activité particulière au sein d'un groupe pilote « Infrastructures ». La Banque a ainsi principalement axé son activité sur le financement de la reconstruction des infrastructures de base, qui est considérée comme une composante essentielle des étapes initiales du développement de la région. Outre cette activité, elle a apporté un appui significatif à des projets destinés à stimuler l'expansion du secteur privé et des PME en particulier.

Depuis, l'activité de la Banque dans la région a bien évolué. La phase de reconstruction a fait place à la phase de développement et la Banque, tout en appliquant une stratégie coordonnée à l'échelle régionale, a pu apporter une contribution importante, je pense, au développement des investissements dans ces pays. Peu à peu, les secteurs et projets financés par la Banque ont davantage reflété les priorités sectorielles et les politiques retenues par la Banque pour ses activités à l'intérieur de l'Union, en mettant ainsi l'accent sur une intégration progressive des pays des Balkans aux pays voisins membres de l'Union, à l'Europe.

Ce renforcement de l'intégration met l'accent sur la «connectivité», ainsi que sur l'extension et l'achèvement des couloirs paneuropéens dans l'ensemble de la région. En effet, la région est parcourue par plusieurs de ces couloirs paneuropéens qui la lient à ses voisins mais aussi avec le nord de l'Europe. Plusieurs sections de ces couloirs continuent de nécessiter des améliorations importantes afin de pouvoir remplir convenablement leur rôle et faciliter les communications entre les pays et leur peuples. D'importants investissements sont également nécessaires pour remettre en état les infrastructures liées à la voirie. La décision prise lors du Sommet des Chefs d'États et de Gouvernements concernant le processus pour la coopération des pays de l'Europe du Sud-Est montre clairement l'importance que tous les partenaires attachent au développement d'un réseau ferroviaire fiable entre les villes-capitales de la région.

Les infrastructures d'énergie constituent une priorité commune pour les pays de la région et la Banque. Là encore, la question d'intégration énergétique devient prioritaire. Sans négliger le rôle que les pays pourraient tenir dans le transit de gaz, par exemple, il serait essentiel que les États jouent sur leur complémentarité en termes de capacité de production ou de type de ressources pour arriver à des solutions qui seraient bénéfiques pour tous. Ce secteur devrait rester une des priorités centrales des activités de la Banque au cours des prochaines années.

En matière d'environnement, la BEI suit les initiatives régionales existantes. Parallèlement à la stratégie qu'elle a mise en place pour les nouveaux états membres lors de leur période pré-adhésion, la BEI répondra de manière croissante aux besoins des collectivités locales. Il faudra pour cela développer les capacités institutionnelles de gestion des emprunts et des prêts-programmes, ce qui constitue un défi considérable et exige de nouvelles approches structurelles, qui doivent être adaptées à chaque pays.

Par ailleurs, il a été reconnu que la productivité et la croissance économique étaient compromises par le manque de ressources en matière de santé et de capital humain, et notamment l'absence d'innovation et de recherche-développement. Les premiers modèles dans le secteur de l'éducation ainsi que dans le secteur de la santé ont déjà été mis en œuvre en Serbie et d'autres peuvent suivre, y compris dans les autres pays de la région. En effet, la Banque poursuit un dialogue actif avec les gouvernements et les autres IFIs intéressés afin d'identifier et de mettre en place des financements pour des projets viables dans ces deux secteurs.

En outre, le secteur privé (y compris les investissements étrangers directs) devrait également largement bénéficier des récentes réformes, de la libéralisation des échanges commerciaux et de la croissance économique dans la région. Un degré important de réforme du secteur bancaire a déjà permis à la BEI de réaliser un nombre important d'opérations de « prêts globaux » dans plusieurs pays des Balkans occidentaux en faveur de l'expansion des PME, une forme de financement qui est appelée à se développer vu le rôle des PME dans le tissu économique des pays concernés.

Les investissements étrangers offrent des possibilités accrues pour les économies de ces pays et leur établissement constitue souvent un pôle-clé d'activité pour la région ou le pays concerné. La BEI fait appel à son propre réseau de relations avec la plupart des multinationales européennes pour encourager les entreprises à investir dans la région. Elle peut ainsi jouer un rôle de catalyseur pour attirer les investissements et les cofinancements de la part des grandes sociétés et institutions européennes, qui sont bien conscientes du potentiel économique non négligeable de la région mais qui, vu leur manque d'expérience locale et de perception d'un environnement d'investissement relativement précaire, voient leur association à la BEI comme un confort supplémentaire leur permettant de passer à l'action.

Je pense vous avoir donné un aperçu de l'activité de la Banque dans les pays des Balkans occidentaux. Toutefois, cet aperçu ne saurait être complet sans être étayé par des chiffres. J'avais déjà indiqué que la Banque affiche un chiffre annuel d'activité très important (47.4 milliards d'euros en 2005) dont la grande partie (42.3 milliards d'euros) concerne les 25 États Membres. 2.0 milliards d'euros ont été destinés aux opérations dans les Pays Adhérents (Bulgarie, Roumanie) et les Pays Candidats (Croatie, Turquie).

Les pays des Balkans ont bénéficié d'un total de 400 millions d'euros. Ce montant est en nette progression par rapport aux années précédentes.

En effet, nous constatons qu'en dépit des difficultés causées par un cadre institutionnel complexe (notamment pour la Serbie & Monténégro et la Bosnie & Herzégovine) ainsi qu'un contexte politique encore incertain, les Pays de la région continuent à présenter des résultats satisfaisants. Au cours des dernières années, des progrès significatifs sur le plan des réformes structurelles et de la performance économique ont pu être enregistrés pour l'ensemble de ces pays, avec des taux de croissance annuels du PIB de l'ordre de 4 à 5% et une amélioration de la situation budgétaire (surplus pour S&M de 0.4% du PNB). Par ailleurs, le déficit croissant de la balance commerciale (S&M, Albanie) et une reprise de l'inflation (18% en S&M) soulèvent des inquiétudes alors que les indicateurs sociaux et notamment le taux de chômage (environ 25% en moyenne, d'après les données officielles) reflètent une situation économique et sociale encore difficile. Il est vrai qu'au-delà de quelques données statistiques encourageantes, l'équilibre de la région, demeure encore fragile. Les risques d'instabilité sociale restent importants, d'où la nécessité d'assurer la plus forte accélération possible au processus d'intégration dans l'Union européenne, seul espoir réel pour ces Pays d'atteindre une stabilité à long terme sur le plan social et économique. À cet égard, le statut de Pays Candidat accordé au FYROM représente un pas encourageant dans la bonne direction. Dans l'immédiat, cependant, la stabilité des pays de la région reste étroitement liée à la possibilité de création d'emplois et à l'amélioration réelle de la qualité de vie des populations concernées.

Sur un plan opérationnel, il convient de mentionner que l'activité de prêt reste freinée par les carences structurelles qui persistent dans les pays concernés. Ces carences entraînent souvent des difficultés à adhérer ou à se conformer aux politiques et aux orientations de l'UE en matière de passation des marchés et d'environnement, ce qui restreint l'intervention de la BEI dans des projets qui seraient pourtant viables. Cependant, la plupart des pays de la région ont déjà entrepris d'importantes réformes dans des domaines tels que l'administration fiscale (impôts et douanes compris), le secteur financier, le processus de privatisation et la libéralisation du commerce et des marchés des capitaux.

La Banque reste déterminée à jouer un rôle dynamique dans le développement futur de la région. La réalisation de cet objectif dépendra de l'évolution politique et économique dans les Balkans occidentaux. Bien que l'UE reste engagée dans la région, ce sont de toute évidence les différents pays concernés qui doivent, en fin de compte, assumer les responsabilités. Les gouvernements des pays de la région doivent rester fermement déterminés à mener à bien les réformes politiques et économiques qui leur permettront de se conformer aux normes européennes. L'avenir des Balkans est en Europe. Ensemble, nous pouvons faciliter un rapprochement des échéances.

Je vous remercie de votre attention.